

Petite introduction : rap-
pel des textes.

1. Des poèmes

2. Des sonnets

a. du Bellay & Saint-Amant

b. Rimbaud

c. Apollinaire (analyse précise)

Aussi différents que paraissent les quatre poèmes qui constituent la sé-
quence, « Heureux qui, comme Ulysse » de du Bellay, « Le Fumeur » de Saint-
Amant, « Ma Bohême » de Rimbaud et « Les Colchiques » d'Apollinaire, **ils n'en présentent pas moins** un certain nombre de points communs. **Et d'abord**, à l'évidence le fait que ce sont tous les quatre des poèmes, versifiés.

Mais, pour être plus précis, ils appartiennent tous à la forme fixe du son-
net. **Cela est bien clair** au simple regard pour les trois premiers, les deux qua-
trains et deux tercets caractéristiques se détachant nettement. **On peut toutefois remarquer que** Rimbaud prend quelques libertés avec les règles du genre, puis-
que ses deux quatrains ne reposent pas sur les mêmes rimes : « crevées/idéal/
féal/rêvées//trou/course/Ourse/frou-frou ». **Néanmoins le vrai problème est posé par** le texte d'Apollinaire, composé de quinze vers répartis en un septain,
un quintil et un tercet. La difficulté se résout d'elle-même si l'on observe que le
vers 2 ne rime avec rien, mais que le vers 3 rime avec le premier, et que, dans un
texte composé entièrement d'alexandrins, il s'agit de deux hexasyllabes. Si on les
remet donc bout à bout, on obtient un vers de douze syllabes, et le texte compte
le même nombre de vers qu'un sonnet. En est-ce un pour autant ? Certes il est
entièrement en rimes plates, mais on observera que les huit premiers vers repo-
sent sur les mêmes deux sonorités finales, en [ɔn] et [a] : « automne/empoison-
nent/lilas/là//automne/empoisonne/fracas/harmonica », une règle dont on a vu
que Rimbaud ne la respectait pas. Apollinaire, en poète moderne, déstructure le
sonnet, mais on en reconnaît la forme sous les ruptures qu'il lui impose.

3. Registre lyrique

a. Le lexique

Ces quatre poèmes, **de plus**, appartiennent au registre lyrique, dont on re-
connaît les formes principales ici. **Tout d'abord**, le vocabulaire des sentiments
et des émotions est très présent. « Hélas » s'exclame du Bellay au vers 5, **alors que**
Saint-Amant insiste sur les « cruautés de [son] sort » (v. 4), sa « peine »
(v. 6), ses « ennuis » (v. 8). Apollinaire est dans le **même** état d'esprit quand il
imagine que l'amour pour son interlocutrice « empoisonne » (v. 3 et 7) sa « vie »
(v. 7), **alors que** Rimbaud est plus gai, lui qui rêve des « amours splendides »
(v. 4). **Effectivement** la première personne, le « je » caractéristique de l'énoncia-
tion lyrique, est au centre de chaque texte : c'est chez Apollinaire qu'il est le
moins présent, du moins quantitativement.

b. L'énonciation

c. Les thèmes

Le rêve

La nature

Les thèmes lyriques essentiels sont **également** présents : la nature et le
rêve. **Ce dernier** est explicitement nommé chez Rimbaud, comme nous l'avons
déjà vu. Il est **tout aussi** présent chez Saint-Amant qui se voit, avec l'adjuvant du
tabac il est vrai, en « Empereur Romain » (v. 8) et du Bellay qui s'imagine se
rapprochant de chez lui (« mon petit village/ma pauvre maison » (v. 5 et 7)).
Quant à la nature, elle n'est présente dans « Le Fumeur » que par le tabac, et en-
core est-ce une plante cultivée ; elle est **en revanche** le sujet des « Colchiques »,
l'espace où Rimbaud, « sous le ciel » (v. 3) ou « au bord des routes » (v. 9) mar-
che ou s'arrête, et c'est le doux paysage angevin dont le poète de La Pléiade est
nostalgique.

Brève conclusion

Ainsi, tant au niveau de la forme que du fond, ces quatre poèmes présen-
tent, au-delà de leur différence, une nette parenté.